VILLE DE LA FERTE-BERNARD EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 13 décembre 2022 Date d'affichage 13 décembre 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20221219-DEL_22_12_19_22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2022

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 21 + 8 procurations

votants 29

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le DIX-NEUF DECEMBRE à Vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents: M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Dominique MORANCE, Mme Françoise PELLODI, M. Carl GUILLEMIN, Mme Audrey MAMONTEIL, Mme Marie DENONELLE, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Emmanuel BOIS, M. Lionel COUTEMANCHE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Edith ALIX, M. Gaëtan THOMAS, M. Nicolas CHABLE.

Excusés:

M. Christophe BISI (Pouvoir donné à S. SEQUEIRA), M. Franck POTAUFEUX (Pouvoir donné à D. MORANCE), M. Gérard GUESNE (Pouvoir donné à E. PAPILLON), Nicolas GUILLARD, (Pouvoir donné à D. REVEAU), (Pouvoir donné à C. KNITTEL), Mme Delphine LETESSIER, M. Thierry BODIN, (Pouvoir donné à L. PHILIBERT) Mme Olivia JAMAIN, (Pouvoir donné à F PELLODI) Mme Sophie DOLLON, (Pouvoir donné à G. THOMAS)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

M. Dominique MORANCE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Le Conseil municipal, **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, **Vu** le tableau des effectifs, **Vu** le rapport du Maire, Après en avoir délibéré,

DECIDE de modifier le tableau des effectifs et emplois de la ville de La Ferté-Bernard comme suit :

A compter du 1er janvier 2023:

- création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet.
- création d'un poste cadre d'emploi des éducateurs de jeunes enfants à temps complet.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour: 29 Voix contre: 0 Abstention: 0

> Pour Copie conforme Le Maire **Didier REVEAU**